

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Voiture de tourisme	P E U G E O T		2 0 4		1965	5 0 5 1	
Caractéristiques "204" à l'avant sur capot du moteur et sur plaquette du constructeur							
A partir du No de châssis 6'000'001 *)			Carburant essence	Nombre de cylindres 4			
Constructeur du châssis PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard (F) - Importateur Peugeot-Suisse SA, Berne							
N° du châssis frappé à droite, à l'avant à l'intérieur de l'aile + sur plaquette							
N° du moteur frappé à l'avant, à droite sur le bloc							
Type du moteur X K - en ligne, OHV, en travers, incliné à 20° vers l'avant							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	1'130 cm³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission toute synchronisée				Longueur 3'970	
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 4					Largeur 1'565	
Entraînement avant	Vitesse en 1"		Voie avant 1'320	Hauteur 1'400			
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 138		Voie arrière 1'250	Empattement 2'590			
Nombre de pneus 4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 9.40/9.20		Porte à faux arr. 760		
Frein de service hydraulique - AV= à disques / AR= à expansion interne							
2ème frein mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	505	350	855	Dimension	135-14 X	135-14 X (135x355)	Longueur
Charge utile	120	230	350	Charge pneu	610	610	Largeur
Total	625	580	1'205	Michelin X			Hauteur
Gar. de fabr.	640	635	1'275				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 4		Porte à faux arr. 58 SAE	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur PEUGEOT		C.V. frein 53 DIN	
Alésage		75		Course 64		C.V. impôts 5,76	
Forme de la carrosserie limousine - sur demande avec toit coulissant							
Nombre de places: total		5		(avant 2 milieu arr. 3 )		Places debout	

Phares: marque	2/ CIBIE, MARCHAL ou DUCELIER	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV=	à côté feux de position (orange)
Feux de position	2/ séparés, sous phares	AR=	à côté feux arrières (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ entre clignoteurs et feux stop	Avertisseur	1/ électr. (1 + 2-tons) = 88/94 dB
Réflecteurs	2/ combinés avec feux arrières	Rétroviseur	1/ intérieur centre haut
Feu stop	2/ à côté des feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	2/ pr.plaque oblongue	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	79 bB à 5'800 t/min		

Observations et exceptions

- \* ) Modèles :
- 2001 = direction à gauche, avec toit coulissant
  - 2011 = sans
  - 2000 = direction à droite, avec toit coulissant
  - 2010 = sans

Lieu et date de l'expertise-type      Berne, 26.4.65

La Commission d'expertise-type